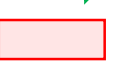


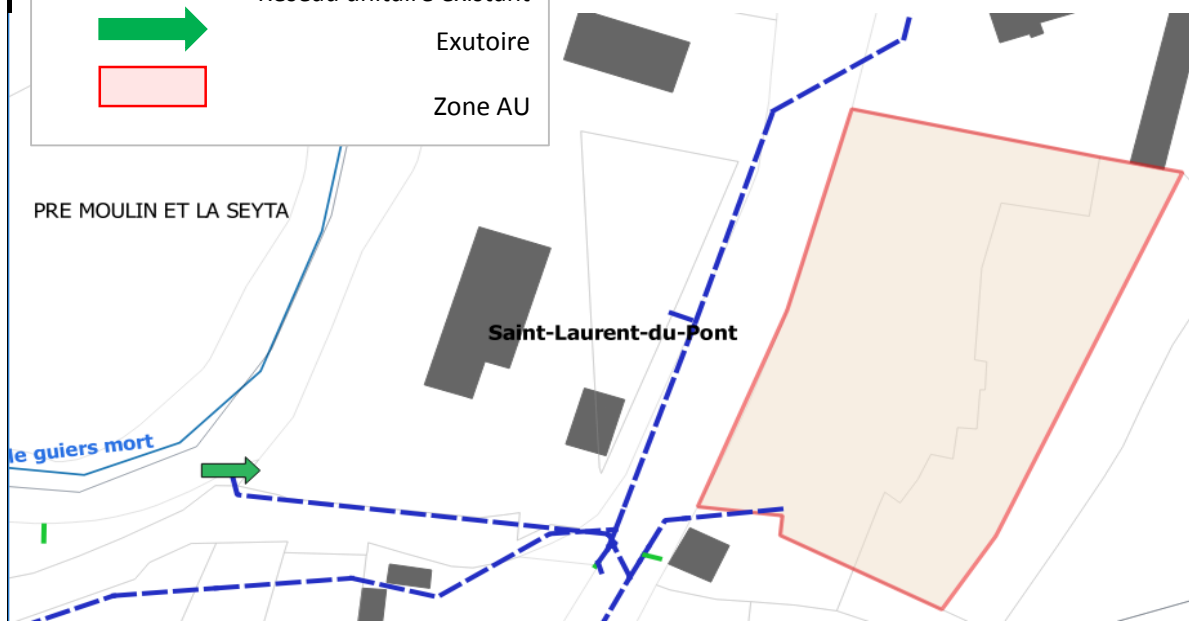
SAINT-LAURENT-DU-PONT - Hameau PLAN BASSET

Etat général

I. Situation

Légende :

-  Ruisseau
-  Réseau EP existant
-  Réseau unitaire existant
-  Exutoire
-  Zone AU



II. Descriptif de la zone

Type de zone au PLU	AU
Destination	Habitat
Surface (ha)	0,504
Occupation actuel	Prés

III. Contraintes sur site

Aucune zone humide n'est présente sur cette zone.

La carte d'aléas classe une partie de la zone AU en glissement de terrain faible et moyen (G1 et G2) - partie droite de la zone AU

SAINT-LAURENT-DU-PONT - Hameau PLAN BASSET

Etude capacitaire

I. Bassin versant - Situation avant aménagement

Caractéristiques				
Surface (ha)		0,504		
Pente (%)		3,81%		
Longueur hydraulique (ml)		105		
Coefficient de ruissellement		0,1		
Taux d'imperméabilisation (%)		0%		
Station Météo		Grenoble-Saint-Geoirs (38)		
Période de retour	Mensuel	Annuel	Q10	Q20
Débit de fuite (m³/s)	0,0019	0,005	0,008	0,009
Débit de fuite (L/s/ha)	3,77	9,92	15,87	17,86

II. Bassin versant - Situation après aménagement

Caractéristiques				
Surface (ha)		0,504		
Pente (%)		3,81%		
Longueur hydraulique (ml)		105		
Coefficient de ruissellement		0,35		
Taux d'imperméabilisation (%)		-		
Station Météo		Grenoble-Saint-Geoirs (38)		
Période de retour	Mensuel	Annuel	Q10	Q20
Débit de fuite (m³/s)	0,007	0,017	0,027	0,031
Débit de fuite (L/s/ha)	13,10	33,73	53,57	61,51

III. Exutoire identifié

Caractéristiques	
Cours d'eau	Le Guiers Mort
Débit	-
Pérennité	Oui

Le Guiers Mort est le cours d'eau dans lequel se rejette le réseau unitaire existant situé à l'aval de la zone AU.

IV. Récapitulatif

Période de retour	Mensuel	Annuel	Q10	Q20
Surdébit engendré par aménagement (l/s/ha)	9,33	23,81	37,70	43,65
Débit spécifique retenu (Q 10) (l/s/ha)	15,87			

SAINT-LAURENT-DU-PONT - Hameau PLAN BASSET

Etude capacitaire

V. Etat réseau EP existant

L'exutoire du bassin-versant de la zone AU ne peut se rejeter dans aucun réseau EP existant.

Seul un réseau unitaire existe sur le secteur.

V. Préconisations gestion du pluvial suite à aménagement

Etant donné que la zone AU n'est pas située en totalité dans la zone de risque de glissement de terrain et effondrement, l'infiltration des eaux pluviales est à privilégier sur le reste de la zone sous réserve d'une étude d'aptitude des sols à l'infiltration.

cf. Notice Eaux Pluviales - Schéma Intercommunal